



RAPPORT

1. État de ratification de la Constitution de l'AMCOMET

Neuf (9) pays d'Afrique ont ratifié la Constitution de l'AMCOMET. Il s'agit du Burkina Faso, de l'Égypte, de la Gambie, du Libéria, de la Libye, du Mali, du Maroc, du Mozambique et du Tchad. La ratification est en cours dans certains pays, dont l'Afrique du Sud, la République-Unie de Tanzanie et le Sénégal.

La question de la ratification a été discutée lors de la réunion du Bureau qui s'est tenue le 9 septembre 2022 à Maputo (Mozambique), en marge de la Conférence ministérielle d'Afrique australe sur l'alerte précoce et l'action précoce (5-8 septembre 2022), à laquelle le Bureau était invité. Selon la Convention de Vienne sur le droit des traités, la ratification de la Constitution de l'AMCOMET peut ne pas revêtir un caractère obligatoire. En effet, lors de la troisième session de l'AMCOMET (Praia, Cabo Verde), l'Assemblée des Ministres a approuvé la Constitution et le mode opératoire tels que contenus dans la Déclaration de Praia. Ainsi, certains pays ne procèdent pas à la ratification mais versent leur contribution. Toutefois, le Bureau a demandé des avis supplémentaires à des bureaux juridiques, qui ont confirmé le traité et les spécificités des pays qui peuvent disposer de procédures internes nationales.

2. État des contributions en 2023

Comme le montre le tableau 1, le nombre de pays contributeurs varie d'une année à l'autre. Les contributions sont souvent versées au cours du second semestre, ou, parfois, l'année suivante. Elles sont présentées dans le tableau ci-dessous.

2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Nigéria	Nigéria	Gambie	Ouganda	Kenya	Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	Nigéria
Bénin	Burkina Faso	Égypte	Niger	Niger	Cabo Verde	Madagascar	Madagascar
Kenya	Niger	Ouganda	Cabo Verde	Burkina Faso	Kenya	Ouganda	Sénégal
Botswana	Maroc	Nigéria	Égypte	Ouganda	Algérie	Bénin	Côte d'Ivoire
Maroc	Éthiopie	Mozambique	Nigéria	Nigéria	Angola	Nigéria	Kenya
		Kenya	Mozambique		Ouganda	Sénégal	Mali
			Kenya		Burkina Faso	République centrafricaine	Cabo Verde
					Madagascar	Kenya	
					Égypte	Égypte	
					Mali		
					Nigéria		

Le montant total des contributions s'élève à ce jour à 254 719 francs suisses.

3. Activités

3.1 Groupe de travail conjoint sur la Déclaration d'Abidjan

Afin d'assurer une mise en œuvre réussie de la [Déclaration d'Abidjan](#), un groupe de travail conjoint a été constitué. Il se compose de représentants de la Commission de l'Union africaine (UA) et des communautés économiques régionales, et reçoit un soutien des centres climatologiques régionaux, du président du Conseil régional I et du président des experts de l'AMCOMET. L'OMM et EUMETSAT sont invitées à participer aux travaux du Groupe de travail conjoint en tant qu'observatrices, tandis que le Secrétariat de l'AMCOMET et EUMETSAT assurent ensemble le secrétariat de ce groupe. Quelques réunions ont été organisées en vue de la mise en œuvre de la [Déclaration d'Abidjan](#).

Un concept de projet, tenant compte des priorités des communautés économiques régionales, a été élaboré pour mobiliser des fonds afin de mettre en place le Mécanisme africain pour les applications des satellites météorologiques (AMSAF) et de préparer le continent africain à une transition en douceur vers les satellites Météosat de troisième génération (MTG), tout en garantissant une consultation et une utilisation durables des données satellitaires.

Dans le cadre des efforts de mobilisation des ressources accomplis par le Groupe de travail conjoint, l'AMCOMET a présenté ledit concept lors des événements suivants:

- Forum de haut niveau Europe-Afrique sur l'observation de la Terre depuis l'espace (juin 2021);
- Réunion organisée par la Commission de l'UA, avec une délégation de l'Union européenne (Éthiopie, juillet 2021);
- Quatorzième forum en ligne des utilisateurs d'EUMETSAT, avec participation du président de l'AMCOMET à la cérémonie d'ouverture (octobre 2021);
- Quinzième forum des utilisateurs d'EUMETSAT et événement de haut niveau MTG/AMSAF, avec la participation du président de l'AMCOMET;
- Atelier MTG-AMSAF avec la Direction générale des partenariats internationaux de la Commission de l'Union européenne, organisé par EUMETSAT (Bruxelles, Belgique, 30 et 31 mars 2023).

La note de synthèse a été reformulée pour recentrer le concept sur l'Initiative «Alertes précoces pour tous» (EW4All), qui est devenue la priorité de tous les donateurs, conformément à la [Déclaration de haut niveau de Dar es-Salaam](#). Dans le cadre d'une subvention ClimSA, la Commission de l'UA a attribué un contrat pour mettre à niveau toutes les stations de réception PUMA (préparation à l'utilisation de Météosat seconde génération en Afrique) et les rendre compatibles avec les nouveaux satellites MTG. La mise en œuvre initiale de l'AMSAF, axée sur la prévision immédiate à l'appui des alertes précoces, devrait se dérouler dans le cadre du nouveau programme de coopération spatiale Europe-Afrique. Elle fera fond sur des projets en cours tels que le projet WISER-EWSA (Services d'information météorologique et climatologique pour l'Afrique – Alertes précoces pour l'Afrique australe) et le programme de prévision des conditions météorologiques extrêmes.

3.2 Publication des rapports sur l'état du climat en Afrique

Le président de l'AMCOMET a participé au lancement du premier rapport sur l'état du climat en Afrique et des éditions ultérieures. Il a constamment insisté sur la nécessité de renforcer les Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN), ainsi que d'obtenir et de traiter des données de qualité tant pour élaborer le rapport sur l'état du climat qu'aux fins d'autres applications, dont les alertes précoces.

3.3 Réunion du Bureau de l'AMCOMET – 9 septembre 2022

Le Bureau de l'AMCOMET a été invité à la Conférence ministérielle d'Afrique australe sur l'alerte précoce et l'action précoce (Maputo, 5-8 septembre 2022). Afin d'optimiser les ressources, une réunion du Bureau s'est tenue en marge de cette conférence, le 9 septembre 2022. Le Bureau s'est félicité de l'adoption, par les chefs d'État africains, de la [Stratégie africaine intégrée pour la météorologie](#) (Assembly/AU/Dec.819(XXXV)), et il a demandé que soient élaborés un plan de mise en œuvre, un cadre de suivi et d'évaluation ainsi qu'un plan de mobilisation des ressources. Entre autres [décisions](#), le Bureau a prié le Secrétariat, en collaboration avec la Commission de l'UA, d'organiser un événement lors de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 27) pour mieux faire connaître les SMHN et renforcer le soutien des partenaires à la mise en œuvre de la Stratégie.

3.4 Forum des utilisateurs d'EUMETSAT

Le 12 septembre 2023, EUMETSAT a organisé un événement de haut niveau pour faire le point sur les MTG pour l'Afrique et sur l'AMSAF.

Le Secrétariat de l'AMCOMET, qui assure en partie le secrétariat du Groupe de travail conjoint sur la [Déclaration d'Abidjan](#), a présenté la note de synthèse qu'il a élaborée pour assurer une transition en douceur vers les MTG et renforcer les capacités de l'Afrique de consulter des données satellitaires sur le temps et le climat et de communiquer des informations adéquates aux décideurs de divers secteurs socio-économiques via des produits et services innovants.

Monsieur Jean Ernest Massèna Ngallé Bibéhè, Président de l'AMCOMET et Ministre des transports du Cameroun, a prononcé un discours à l'occasion de ce forum. Il s'est félicité des travaux menés par le Groupe de travail conjoint sous la houlette de la Commission de l'UA et avec le soutien d'EUMETSAT, et a appelé les partenaires à soutenir d'urgence ce projet, qui est essentiel pour la prestation de services météorologiques et climatologiques dans la plupart des pays africains. Il a signé la [Déclaration de haut niveau de Dar es-Salaam sur les MTG et l'AMSAF](#).

4. Plan de mise en œuvre et plan de mobilisation des ressources

Le Secrétariat de l'AMCOMET a recruté des consultants pour élaborer le plan de mise en œuvre, le cadre de suivi et d'évaluation et le plan de mobilisation des ressources, conformément aux décisions du Bureau de l'AMCOMET. Il a guidé ces consultants et supervisé l'élaboration de ces documents avec le soutien de l'OMM et de la Commission de l'UA. Un webinaire a été organisé le 30 octobre 2023 avec les experts de l'AMCOMET, les communautés économiques régionales, la Commission de l'UA et les partenaires pour permettre aux consultants de présenter ces documents et d'obtenir des commentaires en vue du parachèvement de ces derniers. Les documents ainsi révisés sont à présent communiqués pour être examinés plus en détail, deux mois avant leur validation et leur approbation prévues lors de la sixième session de l'AMCOMET, qui se tiendra en mai 2024.

5. Relations entre l'AMCOMET et les organes directeurs de l'Union africaine

Comme demandé dans la [déclaration issue de la cinquième session de l'AMCOMET](#), la Commission de l'UA a transmis le rapport de l'AMCOMET, la déclaration de la cinquième session de l'AMCOMET et la [Stratégie africaine intégrée pour la météorologie](#) à la quatrième réunion du Comité technique spécialisé sur l'agriculture, le développement rural, l'eau et l'environnement (STC-ARDWE), qui s'est tenue en décembre 2021. Le STC-ARDWE a adopté tous les documents communiqués et a demandé au Conseil exécutif de l'UA d'approuver la [Stratégie africaine intégrée pour la météorologie](#). Il a également demandé à la Commission de l'UA de développer le cadre de suivi et d'évaluation. Les Membres qui ont participé à cette

réunion du STC-ARDWE (Cameroun, Côte d'Ivoire, Égypte, Eswatini, Mozambique et Niger) ont contribué de manière significative à cette réalisation. Ils ont bien défendu la nécessité d'approuver la Stratégie africaine intégrée pour la météorologie parallèlement à la Stratégie en matière de changement climatique et à la Stratégie pour la réduction des risques de catastrophe.

Le Conseil exécutif de l'UA a adopté la Stratégie africaine intégrée pour la météorologie dans sa décision EX.CL/Dec.1143(XL) de 2022. Cette stratégie a ensuite été adoptée par les chefs d'État lors de la trente-cinquième session ordinaire de l'Assemblée de l'UA, qui a eu lieu les 5 et 6 février 2022 (Assembly/AU/Dec.819(XXXV)).

La cinquième réunion du STC-ARDWE a eu lieu du 14 au 16 novembre 2023. Plusieurs Membres (Cameroun, Niger, Ouganda et Tanzanie) y ont participé activement. Les participants de cette réunion ont adopté le rapport de l'AMCOMET et demandé à la Commission de l'UA de mettre en place et de rendre opérationnel un mécanisme de suivi des capacités nationales en matière de prestation de services météorologiques et climatologiques et de production d'alertes précoces en Afrique, avec le soutien de l'OMM et du Secrétariat de l'AMCOMET, et de présenter un rapport d'examen bisannuel à la réunion suivante du STC-ARDWE. Ils ont également demandé aux Membres, ainsi qu'aux partenaires, d'accroître leurs investissements dans les infrastructures hydrométéorologiques, la collecte de données et la prestation de services afin d'améliorer les capacités fonctionnelles «avancées» des SMHN à l'appui de la prise de décisions dans les différents secteurs de développement socio-économique, tels que l'agriculture, la santé, les infrastructures et l'énergie.

6. Autres activités

On trouvera ci-dessous une liste des activités notables du Secrétariat de l'AMCOMET:

- Fourniture d'avis techniques à la Commission de l'UA pour le projet ClimSa et la mise à niveau des stations PUMA
- Soutien aux Membres (par exemple Cabo Verde, Sénégal et Sierra Leone) pour ce qui est de la maintenance des stations PUMA
- Ajout de nouvelles données dans EUMETCAST-Afrique (estimation des précipitations, orages à évolution rapide)
- Participation et contribution à un webinaire sur les MTG (mars 2021)
- Participation et contribution à un webinaire sur le climat (juin 2021)
- Participation et contribution à un webinaire sur l'économie bleue (décembre 2021)
- Participation et contribution à un webinaire sur la prévision immédiate (mars 2022)
- Participation et contribution à un webinaire sur l'hydrologie
- Maintenance du [site Web de l'AMCOMET](#): le Secrétariat de l'AMCOMET gère le contenu du site Web et l'actualise avec des informations pertinentes relatives à l'AMCOMET et à ses Membres. Dans le cadre de la nouvelle stratégie de communication de l'OMM, ce site Web sera intégré au site Web de l'OMM en tant que mini-site du site Web du Bureau régional.

7. État de la mise en œuvre des déclarations et décisions de l'AMCOMET

Le niveau de mise en œuvre des déclarations et décisions de l'AMCOMET est relativement faible. Toutefois, le Secrétariat s'est efforcé de respecter les décisions stratégiques clés. Des progrès notables ont été accomplis pour certaines décisions relatives aux Membres. Le nombre de pays ayant acquis une semi-autonomie a augmenté. Parmi les autres réalisations, on notera le remplacement des équipements à base de mercure, la mise en place de systèmes de gestion de la qualité et l'obtention de certifications ISO. Les chiffres exacts doivent être recueillis par le biais d'enquêtes et de rapports volontaires des Membres. Une telle collecte sera facilitée à l'avenir par le nouveau cadre de suivi et d'évaluation et par les décisions au titre desquelles le STC-ARDWE a demandé, à sa cinquième session, que la Commission de l'UA fournisse un rapport bisannuel.

Le tableau 2 ci-dessous présente en détail l'état d'application des déclarations et décisions de l'AMCOMET.

Tableau 2: Mise en œuvre des déclarations et décisions de l'AMCOMET

Déclarations et décisions	État
Bureau 6 de l'AMCOMET (Maputo [Mozambique], 9 septembre 2022)	
S'agissant de l'adoption par l'Union africaine de l'ACMAD comme son organe technique pour la météorologie, les experts recommandent la création d'une équipe spéciale pour recueillir des renseignements pertinents qui permettront aux ministres de prendre une décision éclairée.	Discussions en cours avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA). La situation reste floue. Toutefois, l'UA a pris une décision mentionnant l'existence d'un moratoire pour la création de nouveaux centres. Cette décision ne peut donc pas être considérée tant que le moratoire n'est pas levé.
Le président de l'AMCOMET devrait encourager les Membres et les acteurs africains de la météorologie à mettre en avant le rôle de la météorologie dans l'action climatique en faveur du développement en Afrique lors de la COP 27.	L'événement a été annulé.
Demander à la Commission de l'UA, à la Banque africaine de développement (BAfD) et aux organisateurs du pavillon Afrique de prévoir un créneau pour organiser un événement parallèle durant lequel la Commission de l'UA et l'AMCOMET présenteraient la Stratégie et lanceraient un débat sur la mobilisation des ressources.	L'approbation de cet événement parallèle au pavillon Afrique a tardé, le Secrétariat de l'AMCOMET ne faisait pas partie de la délégation à la COP et n'a pas pu contribuer à la facilitation de l'événement. Les invitations destinées aux ministres ont également été tardives. L'événement a donc été annulé.
Demander à un nombre aussi élevé que possible de Membres d'assister à la COP 27 afin d'accroître la visibilité et d'obtenir des fonds.	En cours. Un nombre plus élevé de Membres ont assisté à la COP. Ils ont participé à l'événement parallèle sur l'Initiative «Alertes précoces pour tous» (EW4All) organisé par le Bureau régional de l'OMM pour l'Afrique.
Demander au Secrétariat de l'AMCOMET de recruter un consultant pour la révision du plan de mise en œuvre.	Consultant recruté. Plan de mise en œuvre, cadre de suivi et d'évaluation et plan de mobilisation des ressources achevés.

Déclarations et décisions	État
Demander aux partenaires de soutenir le plan de mise en œuvre de la Stratégie, à commencer par la question urgente de financer les MTG/l'AMSAF afin que l'Afrique puisse amorcer une transition en douceur vers les MTG.	La Commission de l'UA s'est chargée de la préparation à l'utilisation de satellites Météosat de deuxième génération en Afrique (PUMA) compatibles avec les MTG dans le cadre du projet ClimSA. La note de synthèse élaborée par le Groupe de travail conjoint sur la Déclaration d'Abidjan est en voie d'être reformulée afin de mettre l'accent sur l'Initiative EW4All et sur la prévision immédiate.
Encourager les Membres à signer la constitution et à verser leur contribution.	En cours
Aborder les questions de signature/ratification de la constitution avec la Commission de l'UA afin d'avoir un avis juridique concernant la Convention de Vienne.	Confirmation par le Bureau des affaires juridiques de l'OMM de la validité de la Convention de Vienne pour les pays signataires, mais les procédures nationales devraient être suivies.
Accélérer la mise en place d'un mécanisme de l'AMCOMET via le Fonds spécial «climat pour le développement» (CDSF): concertation du président avec la direction de la BAfD.	En suspens
L'OMM doit étudier la possibilité de donner aux SMHN du continent un accès prioritaire au Mécanisme de financement des observations systématiques (SOFF).	24 pays africains bénéficiaires du SOFF; en voie de réalisation.
Prendre note des enseignements tirés de cette conférence en Afrique australe sur le thème «Early Warning, Early Action (EWEA)» (Alerte précoce, action rapide), et organiser une manifestation similaire dans toutes les sous-régions d'Afrique. Proposition du Niger d'accueillir la conférence de l'Afrique australe saluée.	Planification d'une conférence sur l'alerte précoce et l'action rapide pour l'Afrique de l'Ouest.

Déclarations et décisions	État
Déclaration de l'AMCOMET-5 (17 mars 2021)	
Réaffirmer notre engagement à mettre en œuvre toutes les décisions en suspens de la quatrième session de l'AMCOMET, s'agissant notamment de faciliter le passage des SMHN à la semi-autonomie, d'adopter des pratiques d'intégration de la problématique femmes-hommes, ainsi que de favoriser la recherche et l'innovation.	En cours
Souscrire à la version révisée de la Stratégie africaine intégrée pour la météorologie (services météorologiques et climatologiques) et appeler la Commission de l'UA à la présenter, en collaboration avec le président de l'AMCOMET, à la quatrième réunion du STC-ARDWE en vue de son adoption.	Clôturée
Demander au Secrétariat de l'AMCOMET de poursuivre ses efforts, en collaboration avec l'OMM et la Commission de l'UA, pour mobiliser des ressources, y compris dans le cadre du mécanisme de l'AMCOMET mis en place via le CDSF de la BAfD.	En cours. Plusieurs réunions avec la BAfD et des promesses dans le cadre du nouveau guichet d'action climatique de la BAfD.
Demander au Secrétariat de l'AMCOMET et à la Commission de l'UA de collaborer plus étroitement avec leurs partenaires pour soutenir la mise en œuvre de la version révisée de la Stratégie africaine intégrée.	En cours
Demander au Secrétariat de l'AMCOMET de collaborer avec les secrétariats de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement et du Conseil des ministres africains sur l'eau pour créer des synergies fortes afin de concevoir et de mener à bien des initiatives communes favorisant une mise en œuvre efficace.	En cours
Demander aux Membres d'accélérer le processus de ratification de la Constitution, et de contribuer au Fonds spécial pour l'AMCOMET.	En cours
Exhorter les Membres à soutenir leurs SMHN en instaurant un cadre juridique qui facilite la mise en place de divers mécanismes de recouvrement des coûts et les partenariats public-privé.	En cours

Déclarations et décisions	État
Inviter les Membres à accorder un soutien supplémentaire aux SMHN pendant la pandémie de COVID-19, compte tenu de la diminution des ressources provenant du secteur de l'aviation.	Le Kenya a fait savoir que les SMHN étant définis comme des services essentiels, ils pouvaient fonctionner pendant le confinement. Clôturée
Exhorter les Membres à aider leurs SMHN à remplacer leurs instruments, équipements et installations météorologiques, conformément à la Convention de Minamata sur le mercure (traité de 2013 entré en vigueur le 16 août 2017).	En cours
Prier instamment les Membres de continuer d'aider les SMHN à se conformer aux exigences de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) en matière de certification ISO des services météorologiques fournis au secteur de l'aéronautique, et de veiller à la mise à jour des cadres de référence pour la gestion de la qualité.	En cours
Exhorter les Membres à participer aux travaux du STC-ARDWE.	Faible participation; sensibilisation en cours.
Prier instamment les partenaires bilatéraux et multilatéraux pour le développement ainsi que les partenaires pour le financement de l'action climatique d'envisager de financer l'initiative SOFF.	En cours; 24 pays africains bénéficiaires du SOFF.
Inviter la Commission de l'UA et les communautés économiques régionales à favoriser la mise en œuvre de la Convention de Minamata sur le mercure.	En cours
Prier la Commission de l'UA et les communautés économiques régionales de continuer à fournir un soutien politique et de mobiliser des ressources pour concrétiser l'AMSAF et assurer une transition en douceur vers les MTG, afin que les SMHN puissent continuer à exploiter les observations satellitaires pour offrir des services opérationnels, des alertes précoces et des produits africains adaptés, conformément à la Déclaration d'Abidjan de 2018 sur les satellites météorologiques de nouvelle génération.	La Commission de l'UA a acquis des satellites PUMA compatibles avec les MTG dans le cadre du programme ClimSA. La note de synthèse élaborée par le Groupe de travail conjoint sur la Déclaration d'Abidjan est en voie d'être reformulée afin de mettre l'accent sur l'Initiative EW4All et la prévision immédiate.

Déclarations et décisions	État
Demander au président de l'AMCOMET, en collaboration avec la Commission de l'UA, de porter la présente déclaration à l'attention des participants de la quatrième réunion du STC-ARDWE, et de faciliter son approbation et sa mise en œuvre.	Présentée et approuvée à la quatrième réunion du STC-ARDWE (STC-4). Mise en œuvre en cours.
Éléments de la Déclaration du Caire non inclus dans les décisions de l'AMCOMET-5 ou du Bureau 6 de l'AMCOMET	
Demander instamment aux Membres d'offrir des formations adéquates aux administrateurs en matière d'encadrement et de gestion afin d'améliorer les services fournis par les SMHN.	En cours
Demander au Secrétariat de l'AMCOMET, en collaboration avec la Commission de l'UA, de convoquer une conférence sur l'encadrement et la gestion, afin de renforcer les compétences des SMHN établis en Afrique. Certains Membres, tels que l'Afrique du Sud et l'Égypte, se sont déclarés prêts à accueillir l'événement.	L'OMM a organisé un atelier de formation en 2019 et en 2023 en Afrique du Sud.
S'engager à participer aux échanges internationaux des données d'observation nécessaires à la création de produits météorologiques et climatologiques pour l'Afrique et la communauté mondiale de l'OMM.	En cours (Politique unifiée de l'OMM pour l'échange de données).
Encourager vivement les Membres à concevoir des mécanismes de partenariat alignés sur le cadre stratégique de l'OMM, en particulier le principe de «la priorité aux personnes», afin de garantir une chaîne de valeur efficace et durable pour le temps, l'eau et le climat; et promouvoir l'instauration d'un dialogue structuré et éthique au niveau national entre les secteurs public, privé et universitaire afin de permettre des partenariats intersectoriels efficaces et d'éliminer les obstacles à une coopération et une collaboration efficaces.	En cours. Aujourd'hui un axe stratégique autonome.
Approuver une extension de deux ans de la Stratégie africaine intégrée avalisée par l'UA, qui a expiré en 2017; et demander au Secrétariat de l'AMCOMET, en collaboration avec la Commission de l'UA et les SMHN de réviser et mettre à jour la Stratégie en tenant compte des problèmes émergents et de présenter la nouvelle Stratégie à l'examen et à l'adoption de la prochaine session de l'AMCOMET.	Clôturée

Déclarations et décisions	État
Encourager l'OMM, en collaboration avec la Commission de l'UA et les SMHN, à exploiter les mécanismes existants d'interaction entre d'une part, la science et la politique et d'autre part, les gouvernements et d'autres parties prenantes pour renforcer la capacité d'encadrement et de mise au point d'innovations scientifiques émergentes.	En attente
Demander aux ministres responsables de l'environnement et aux autres parties prenantes concernées de s'assurer de la participation des experts des SMHN, en qualité de conseillers techniques, au débat sur le changement climatique et aux activités requérant la fourniture d'informations scientifiques pour éclairer les discussions.	Comment cela peut-il être appliqué? Lorsque des délégations sont envoyées à la COP et à d'autres réunions relatives au climat, elles devraient inclure des experts techniques des SMHN.
Demander à la Commission de l'UA, au président de l'AMCOMET et aux communautés économiques régionales d'établir conjointement un groupe de travail pour soutenir la mise en œuvre de la Déclaration d'Abidjan.	Clôturée
Demander à la Commission de l'UA et aux chefs des communautés économiques régionales de porter cette déclaration à l'attention du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine et de faciliter son adoption et sa mise en œuvre.	Clôturée. La déclaration a été présentée et approuvée à la STC-4.
Éléments de la Déclaration de Praia non inclus dans les dernières décisions	
La Déclaration de Praia a énoncé l'adoption de la Constitution, des règles et procédures, du Fonds d'affectation spéciale et de la contribution annuelle des Membres.	En cours
Demander au Secrétariat de l'AMCOMET de rédiger, en collaboration avec la Commission de l'UA, une note de synthèse concernant la Journée africaine de la météorologie, qui serait célébrée chaque année le 29 juin et s'appuierait sur le Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'UA, afin que la contribution de la météorologie (services météorologiques et climatologiques) au développement durable obtienne la visibilité dont elle a tant besoin.	La note de synthèse a été présentée mais aucune autre mesure n'a été prise.

Déclarations et décisions	État
<p>Création des équipes spéciales ou élargissement de leur mandat</p> <p>Élargir le mandat de l'Équipe spéciale sur le Plan de mise en œuvre et de mobilisation des ressources pour qu'elle oriente l'application de la Stratégie africaine intégrée et fasse rapport à l'AMCOMET à sa quatrième session.</p> <p>Approuver les projets de politique et de stratégie spatiales africaines, étant entendu que les questions liées à la météorologie sont dûment prises en compte.</p> <p>Élargir le mandat de l'actuelle Équipe spéciale sur le programme spatial régional pour l'Afrique relevant de l'AMCOMET afin qu'elle poursuive son étude de faisabilité sur le Plan de mise en œuvre des services météorologiques en Afrique, dans le cadre du Programme spatial pour l'Afrique.</p> <p>Approuver la création d'une équipe spéciale chargée de fournir des orientations sur la mise en place, à l'échelle du continent, des systèmes de gestion de la qualité, de recouvrement des coûts et de l'évaluation des compétences.</p> <p>Approuver en outre l'établissement d'une équipe spéciale chargée d'orienter la mise en œuvre du programme de recherche climatique pour le développement en Afrique (CR4D) et charger cette équipe de travailler en étroite collaboration avec le Comité consultatif scientifique, la Plate-forme de collaboration institutionnelle et le secrétariat du CR4D.</p>	<p>En attente. Nécessité de reconstituer les équipes spéciales.</p>
<p>Encourager les SMHN à commencer à former les utilisateurs du MTG (accès aux données, station de réception), en étroite coopération avec l'Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques (EUMETSAT) et le Programme spatial de l'OMM, et en coordination avec le Programme spatial régional pour l'Afrique.</p>	<p>Clôturée. Les activités de formation ont été conduites par l'EUMETSAT et le Groupe d'experts du Conseil régional I sur la diffusion des données satellitaires (RAIDEG).</p>
<p>Prier instamment les Membres qui ne sont pas encore en conformité en matière de systèmes de gestion de la qualité d'accélérer leurs travaux à cette fin, et d'envisager d'associer leur projet à celui de pays déjà certifiés qui les aideront à obtenir la certification.</p>	<p>En cours avec l'appui de l'OMM.</p>
<p>Approuver la supervision conjointe du CR4D par le Programme ClimDev-Afrique, l'AMCOMET et l'OMM.</p>	<p>En cours</p>

Déclarations et décisions	État
Demander à la Commission de l'UA de faciliter la collaboration entre l'AMCOMET, le Conseil des Ministres africains sur l'eau et la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement sur des questions d'intérêt commun liées au développement durable du continent.	Une partie de l'AMCOMET-6 mais avec appel à la CUA pour faciliter.
Inviter les Membres de l'AMCOMET à travailler en étroite collaboration avec la Commission de l'UA, les communautés économiques régionales, l'OMM et la Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (SIPC) afin de trouver des synergies dans la gestion des risques et des vulnérabilités liés au temps et au climat.	En attente
S'engager à mettre ces décisions en œuvre et prier la Commissaire pour l'économie rurale et l'agriculture de l'Union africaine et la Secrétaire générale de l'OMM de porter la présente déclaration à l'attention du Conseil exécutif de l'Union africaine par les voies appropriées, et respectivement à l'attention du Congrès et du Conseil exécutif de l'OMM; prier en outre les partenaires et les parties prenantes de prendre cette déclaration en compte lorsqu'ils déploient des initiatives liées aux services météorologiques et climatologiques en Afrique; et exhorter les Membres, l'OMM, la Commission de l'UA et les partenaires de développement à continuer de soutenir le Secrétariat de l'AMCOMET et ses activités.	En vigueur
Éléments de la Déclaration de Nairobi non inclus dans les dernières décisions	
La Déclaration a débouché sur la création de l'AMCOMET; l'engagement des ministres à renforcer les SMHN et à s'assurer de leur conformité aux exigences de l'OACI relatives aux systèmes de gestion de la qualité.	En cours
Veiller à ce que les Services météorologiques nationaux ainsi que les centres régionaux et sous-régionaux établis en Afrique aient accès au Fonds vert pour le climat de Copenhague par l'intermédiaire de la BAfD et d'autres mécanismes.	En cours
S'assurer que les Services météorologiques nationaux bénéficient des dispositifs de recouvrement des coûts pour ce qui est des services de météorologie aéronautique et maritime et d'autres mécanismes.	En attente